

*Direction départementale  
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 26 août 2015

---

*Service maritime et littoral*

**AVIS AUX NAVIGATEURS  
DU BASSIN D'ARCACHON**

**N° 29**

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 h 30 le **dimanche 30 août 2015**, à partir d'une barge positionnée en face au port de Claouey, commune de Lège Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 21h30 et 24h00**:

dans un rayon de 160 mètres autour du point 44° 44.596' N et 1° 10.451' O (WGS84) correspondant à la zone de tir du spectacle

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes  
**Michel ARDOHAIN**  
Chef de l'Unité Encadrement  
et Contrôle des Usages

